

## TERMES DE REFERENCE

### **Formation sur les méthodes & techniques de capitalisation des expériences en ONG / suivi et appui à la rédaction d'une capitalisation du programme TAPSA (volet Grands lacs)**

*Le CCFD-Terre Solidaire, acteur du changement dans plus de 60 pays, agit contre toutes les formes d'injustices pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés. En premier lieu celui de ne pas souffrir de la faim. Un monde plus juste, plus fraternel est déjà en action, car chacun porte en lui une force de changement. Pour soutenir ce mouvement, nous proposons et soutenons des solutions politiques et de terrain portées par des organisations et collectifs citoyens du monde entier. Le CCFD-Terre Solidaire soutient chaque année plus de 677 projets de 519 organisations partenaires dans 71 pays du Sud et de l'Est<sup>1</sup>.*

#### **Contexte et justification**

Depuis 2018, dans la région des Grands lacs (Burundi, nord Kivu en République Démocratique du Congo, Rwanda) le CCFD-Terre solidaire co-finance, en partenariat avec l'Agence Française de développement, le programme TAPSA - **TRANSITION VERS UNE AGROÉCOLOGIE PAYSANNE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** qui promeut l'agroécologie paysanne (AE) comme clé de voûte d'une gouvernance démocratique des ressources locales et de systèmes agricoles et alimentaires durables porteurs d'un développement inclusif et harmonieux des territoires. **5 organisations** sont actrices du programme<sup>2</sup>. Il prendra fin en juillet 2022.

L'enjeu est *d'accompagner* la construction et l'émergence de modèles alternatifs de gestion territoriale (niveau local) et de production à travers la promotion d'une AE paysanne. Au-delà d'un soutien technique à une agriculture durable, combinant à la fois la revalorisation de savoirs traditionnels et l'intégration de techniques innovantes, l'AE est pensée comme une réponse politique pour la défense des territoires face à la surexploitation des ressources naturelles et aux impacts du changement climatique ; tout en intégrant les perspectives de genre et générationnelle pour surmonter les inégalités existantes en termes d'accès aux ressources (foncier, formation, etc.) et de participation citoyenne (espaces de débat, formulation de propositions et de recommandations des paysans aux pouvoirs publics, etc.).

Le CCFD-Terre solidaire souhaite recruter une ou un prestataire pour former les organisations partenaires à la **capitalisation d'expériences**, les accompagner dans leurs capitalisation et appuyer la rédaction d'une **capitalisation globale** du programme dans la région des Grands lacs.

<sup>1</sup> <https://ccfd-terresolidaire.org/>

<sup>2</sup> Voir en annexe la description des organisations et liste des bénéficiaires directs et indirects.

## **Historique de l'intervention du CCFD-Terre solidaire dans la région et sur la thématique**

Depuis la fin des années 1990, les stratégies du CCFD-Terre solidaire en faveur de la consolidation de la paix et la cohésion sociale ont ciblé les sociétés rurales. Elles ont notamment été développées en coopération avec des organisations paysannes et des organisations d'appui technique afin, prioritairement et dans un premier temps, de lutter contre l'insécurité alimentaire, de renforcer la résilience des communautés paysannes dans un contexte de conflit ou de post-conflit et de promouvoir les droits (notamment des femmes et, de manière plus général, des paysans). Dans un second temps (à partir de la fin des années 2000), le CCFD-Terre solidaire a introduit une réflexion au niveau régional, national et local, sur les enjeux foncier (non seulement dans une logique de défense des droits à la terre des paysans mais aussi afin de travailler sur le lien en modèle de tenure foncière et modèle agricole). Progressivement, la réflexion avec les partenaires et l'action commune est passée d'une approche « classique » de soutien aux agriculteurs familiaux et au renforcement des filières à des stratégies alliant les enjeux de sécurité et de souveraineté alimentaire, de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles et de renforcement de la résilience des communautés partenaires des projets. La formalisation d'une démarche en faveur de la promotion de l'AE a permis de renforcer la cohérence de l'action des partenaires dans un cadre commun et de faire progresser théoriquement, techniquement, stratégiquement et politiquement les organisations partenaires. D'abord engagés dans une démarche essentiellement basée sur la formation et la diffusion de techniques (« AE faible »), les partenaires membres du « Programme d'accompagnement de la transition des agricultures familiales grâce à l'agroécologie-PAIES » (2015-2018) ont amorcé un passage vers une « AE forte » (dans le cadre du TAPSA) alliant renforcement technique, définition d'un modèle alternatif de production inclusif et de commercialisation des productions alimentaires, de gestion durable et concertée des ressources naturelles, de transformations sociales (notamment en faveur des femmes paysannes et des jeunes).

La cohérence du cadre proposé par le programme TAPSA a permis de combiner liberté d'expérimentation, innovation de chaque partenaire (en cohérence avec sa stratégie associative) et démarche apprenante (chacun apportant une expertise spécifique qui permet de recomposer collectivement une analyse globale et de formuler des recommandations concrète en faveur d'une AE paysanne adaptée aux défis locaux).

## **Objectifs et activités du programme TAPSA**

**Objectif global : Contribuer à la souveraineté alimentaire au sein des territoires, en appuyant une dynamique de mobilisation et de renforcement des sociétés civiles engagées pour une transition vers une AE paysanne**

**OS1** : Soutenir et promouvoir la mise en œuvre d'initiatives alternatives au système agricole et alimentaire (expérimentations et pratiques agroécologiques et de gouvernance des territoires et ses ressources)

**OS1-R1** : Des initiatives qui s'inscrivent dans la transition vers un système alimentaire durable et territorialisé et une gouvernance alternative des territoires et des ressources se développent et se multiplient (au sein des territoires)

Activités :

- Intensification de la production, diversification des productions et gestion de la fertilité et intrants (association de cultures, agroforesterie, association agriculture-élevage, maraîchage biologique, compost et intrants naturels, lutte naturelle contre les maladies et ravageurs, ouvrages anti-érosifs, etc.) ;
- Transformation, valorisation, commercialisation de produits AE et développement des filières et des réseaux de distribution de produits issus de l'AE ;
- Protection et promotion des semences paysannes ;
- Gouvernance, contrôle citoyen et gestion concertée des ressources / protection de la biodiversité et de l'environnement ;
- Education, formation professionnelle et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

**OS1-R2** : les autorités et l'opinion publiques sont interpellées, sensibilisées voire mobilisées à différentes échelles sur les territoires

Activités :

- Plaidoyer et monitoring pour des politiques publiques en faveur de l'AE à différentes échelles ;
- Organisation de foires, marchés et expositions de produits issus de l'AE ;
- Information-communication sur l'AE et sensibilisation aux enjeux en lien avec l'AE (Changement climatique, protection de l'environnement, Souveraineté Alimentaire, Santé nutritionnelle, etc.) ;
- Sensibilisation et mobilisation de la jeunesse.

**OS2** : Animer une dynamique collective pour promouvoir et défendre l'AE paysanne et son rôle de vecteur de transformation écologique et sociale

**OS2-R1** : Les parties prenantes au projet voient leurs compétences et capacités organisationnelles renforcées

Activités :

- Méthodologies et gestion de projet ;
- Développement institutionnel, renforcement de l'organisation communautaire et des modèles économiques et sociaux ;
- Pratiques AE et transmission des savoirs en AE paysanne ;
- Concepts et enjeux en lien avec l'AE et la souveraineté alimentaire ;
- Droits, environnement législatif, leadership et techniques de plaidoyer.

**OS2-R2** : Les parties prenantes au projet contribuent à la production de connaissances et co-animent une communauté d'apprentissages sur la transition vers l'AE paysanne et ses démarches d'accompagnement

Activités :

- Capitalisations et production de connaissances à l'échelle des partenaires et des zones (régions géographiques) ;

- Capitalisations et production de connaissances à l'échelle du programme (CCFD-Terre solidaire).

### **OS2-R3 : La mise en réseau et le partage d'expériences favorisent la structuration de réseaux et la mobilisation d'acteurs engagés dans une transition vers l'agroécologie**

Activités :

- Mise en réseau et concertation d'acteurs à l'échelle des partenaires et des zones (régions géographiques) ;
- Mise en réseau et concertation d'acteurs à l'échelle du programme / monde (CCFD-Terre solidaire).

#### **Format et calendrier de la prestation**

Les présents termes de référence concernent le recrutement d'un ou d'une prestataire de services (ou une organisation) pour **i**) la préparation et **ii**) l'animation de deux (2) sessions de formation, **iii**) le suivi méthodologique de la capitalisation des organisations partenaires et **iv**) la rédaction d'une capitalisation finale globale du programme pour la région des Grands lacs.

- **Une session aura lieu à Bujumbura en lien auprès des organisations burundaises (6 à 10 personnes)**
- **Une autre session aura lieu à Kigali pour les organisations rwandaises et congolaises (6 à 8 personnes<sup>3</sup>).**

*(nb : les effectifs sont donnés à titre indicatif et devront être précisés en lien avec les organisations partenaires, le CCFD-Terre solidaire et la ou le consultant).*

**Un suivi à distance sera assuré par la ou le prestataire en lien avec le CCFD-Terre solidaire**

Les dates devront être définies en lien avec les organisations partenaires, le CCFD-Terre solidaire et la ou le partenaire. La formation pourrait avoir lieu en janvier 2022.

#### **Contexte de la formation**

La formation en capitalisation d'expérience est organisée dans le cadre programme TAPSA co-financé par le CCFD-Terre solidaire et l'AFD.

#### **Enjeu de la capitalisation des initiatives des organisations partenaires**

Les organisations ont toutes des expériences de capitalisation des activités. Cependant, leurs compréhensions de la capitalisation (méthodes, formes, portée, etc.) et leurs pratiques divergent. En outre, leurs besoins ne sont pas les mêmes. L'ensemble des organisations ont émis le désir de se voir formées et appuyées afin d'améliorer leur compréhension de l'exercice et de ses exigences. Cet appui s'inscrit dans des exercices de capitalisation que les partenaires mèneront dans le cadre du programme durant les 7 premiers mois de l'année 2022.

---

<sup>3</sup> Outre les 4 à 5 membres des organisations membres du programme, le CCFD-Terre solidaire proposera à 2 organisations partenaires de la région de bénéficier de la formation initiale. Ces deux organisations n'effectueront pas l'exercice de capitalisation et ne devront donc pas être suivies par la ou le consultant.

## **Objectif de la formation**

La formation a pour objectif principal de renforcer les capacités des équipes des organisations partenaires dans les méthodes et pratiques de capitalisation des expériences.

## **Objectifs spécifiques de la formation**

- Mieux comprendre la démarche de capitalisation/apprentissage organisationnel (sur quoi il est utile de capitaliser et à quelles fins ?) ;
- Identifier les différentes pratiques (recueil et traitement de l'information, valorisation d'une expérience, etc.) et formats de la capitalisation (textes, récits graphiques, vidéos, etc.) ;
- Faire un état des lieux de la capitalisation au sein des organisations ;
- Identifier les enjeux et accompagner la mise en place de démarches de capitalisation adaptées aux l'organisation : lancement d'une réflexion en interne sur le positionnement stratégique de la mission en terme de capitalisation.

## **Résultats attendus**

- 1 guide pratique sur « les méthodes et techniques de capitalisation des expériences en ONG » est partagé aux participants ;
- Les supports d'animation des modules proposés sont partagés avec les participants ;
- Des plans d'action de capitalisation, gestion des connaissances et apprentissage organisationnel sont élaborés avec les participants durant la formation ;
- 1 rapport de formation ;
- 1 plan de suivi des partenaires est établi et réalisé ;
- 1 capitalisation est réalisée en lien avec le CCFD-Terre solidaire.

**Nota bene : Tous les livrables seront rédigés en langue française et remis sous format électronique.**

## **Groupe cible**

- Equipes des organisations partenaires composées (généralement) d'un des responsables de projet de projet, chargés de terrain (le cas échéant chargés de suivi-évaluation) ;
- L'équipe débute seulement le processus de capitalisation/apprentissage.

## **Les tâches du prestataire**

La ou le prestataire de services travaillera en lien avec le CCFD-Solidaire. Il ou elle effectuera son travail selon les étapes suivantes :

### **Etape 1 : Prise de connaissance des organisations parties prenantes, définition des contours de l'intervention et finalisation de l'offre technique**

La ou le prestataire organisera avec l'appui du CCFD-Terre solidaire une rencontre en ligne afin de faire connaissance avec les organisations parties prenantes, aborder leurs enjeux, prendre connaissance des thèmes de capitalisation qu'ils envisagent de porter et mieux appréhender leurs approches et besoins et ainsi préparer les documents pédagogiques et la formation.

## **Etape 2 : Préparation des documents pédagogiques**

**A.** Rédaction du guide pratique sur « les méthodes et techniques de capitalisation des expériences en ONG ». La ou le consultant rédigera un guide pratique (format à déterminer) sur « les méthodes et techniques de capitalisation des expériences en ONG » à distribuer aux participants. Ce guide reprendra les principaux points qui seront développés lors des modules de la formation, de façon claire et concise, de manière à permettre une compréhension et une appropriation des thématiques en question.

**B.** Elaboration des supports d'animation pour chacun des modules de formation. Les supports d'animation vont servir de support pédagogique pour l'animation de chacun des modules de la formation. Chaque support devra correspondre à une thématique/un module. Il reprendra les éléments développés dans le guide pratique, et sera présenté sous forme de power point. Les drafts des supports d'animation et du guide pratique seront soumis au CCFD-Terre solidaire pour revue et validation, à minima 7 jours ouvrés avant le démarrage de la session de formation.

## **Etape 3 : Animation de deux sessions de formation**

Après la phase de préparation, la ou le prestataire de services animera deux (2) sessions de formation pour une durée de deux jours ouvrés (sept (7) heures de formation par jour).

La ou le prestataire devra alterner entre :

- Présentation de concepts et éléments théoriques, accompagné d'études de cas ;
- Ateliers en groupe de mise en pratique des concepts étudiés ;
- Sessions d'échange d'expériences, analyse des difficultés.

La ou le prestataire devra utiliser une méthodologie participative tout au long de la formation.

## **Etape 4 : Rédiger un rapport de formation.**

La semaine suivant la fin de la formation, la ou le prestataire rédigera et remettra un rapport de formation (format à définir).

Le contenu du rapport sera le suivant :

- Déroulement de la formation ;
- Evaluation de la formation par les participants, remarques et observations des participants pendant la formation ;
- Commentaires, résultats observés du prestataire et recommandations.

En annexe, la ou le prestataire insérera les supports d'animation, les études de cas traitées dans le cadre des sessions de formation.

## **Etape 5 : Assurer un suivi à distance des organisations partenaires (format et calendrier à définir)**

Apporter un appui-conseil aux partenaires dans la réalisation des capitalisations (relecture des outils, conseils méthodologiques à distance, etc.). Format et modalités précises du suivi à exposer dans l'offre technique et à discuter avec le CCFD-Terre solidaire.

## **Profil du ou de la prestataire**

La ou le prestataire doit :

- Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la capitalisation d'expériences ;
- Justifier d'une expérience professionnelle dans l'accompagnement d'ONG et, si possible, dans le secteur du développement, de l'appui au monde rural, dans un ou plusieurs domaines d'intervention spécifiques suivants : renforcement des capacités de la société civile, AE, sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles (et notamment foncier), appui à des groupes de femmes vulnérables.
- Justifier d'une expérience dans la pratique d'animations participatives et de pédagogie pour adultes ;
- Une connaissance et une expérience de travail en Afrique (si possible des Grands lacs) est un atout ;
- Maîtrise du français.

## **Offres technique et financière**

Le dossier de soumission sera constitué de :

### **A. Offre technique**

Cette offre devra comprendre un CV et avec copie des principales attestations et / ou personnes de référence.

L'approche méthodologique envisagée, conformément aux TDR, comprenant :

- Une proposition de programme indicatif de la session de formation incluant les modules prévus ;
- Une proposition méthodologique pour l'ensemble de la démarche (préparation formation, formation, suivi, appui capitalisation globale).
- Un calendrier indicatif de réalisation (à l'issue de la formation).

Toute pièce manquante au dossier de candidature entraînera le rejet de celle-ci.

### **B. Offre financière**

Le prestataire de services présentera une offre financière en mentionnant le montant des honoraires par jour presté.

Le CCFD-Terre solidaire et ses partenaires sur place prendra en charge la diffusion de l'information concernant la formation ainsi que les aspects logistiques (location salle, pause-café, pause déjeuner), le logement, le transport local et le défraiement quotidien de la ou le prestataire.

Le CCFD-Terre solidaire prendra également en charge le transport international sur la base d'un A/R en classe économique, les frais de visa et de tests nécessaires à l'entrée dans les différents pays.

La ou le prestataire paiera les impôts, droits, taxes et autres charges imposés et dont le montant est réputé être inclus dans le prix du contrat qui sera signé.

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

[s.pommeret@ccfd-terresolidaire.org](mailto:s.pommeret@ccfd-terresolidaire.org)

[a.austry@ccfd-terresolidaire.org](mailto:a.austry@ccfd-terresolidaire.org) (en copie)

« Formation capitalisation » en objet.

La date limite de dépôt de candidature est établie au 07/12/2021 avant 19h00 (UTC).

Les dossiers de candidature envoyés au-delà de cette limite ne seront plus considérés.

La ou le prestataire devra se conformer aux lois et réglementations en vigueur au Burundi et au Rwanda et sera responsable de l'acquittement des éventuelles taxes gouvernementales.

Durant toute la durée de cette consultance, la ou le prestataire devra se conformer aux principes humanitaires ainsi qu'au plan sécurité émis par le CCFD-Terre solidaire (ce plan comportera un volet prenant spécifiquement en compte le risque lié à la COVID-19).

Il est de la responsabilité unique de la ou le prestataire de prendre les mesures appropriées.

#### **Conditions restrictives en matière de droit de propriété**

Tous documents relatifs à cette session de formation seront propriété du CCFD-Terre solidaire. La ou le prestataire s'engage à ne pas diffuser le contenu de la formation ainsi que les documents liés à des tiers. Au terme de la prestation, le consultant devra remettre l'ensemble des documents liés au CCFD-Terre solidaire.

#### **Annexes (à suivre)**

## Annexes

### **1. Description des organisations partenaires membres du programme TAPSA**

Partenaires	Brève description
<b>ACORD Burundi</b>	<p>Le CCFD et ACORD Burundi travaillent en partenariat depuis 2005. Depuis 2011, ACORD Burundi et le CCFD sont parties prenantes de deux initiatives transversales sous régionales : le renforcement des organisations paysannes dans le suivi des politiques agricoles et la mobilisation de la société civile pour une sécurisation foncière.</p> <p>Sur la question foncière, ACORD Burundi aborde les enjeux agricoles et fonciers à travers différentes composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Égalité homme – femme : accès des femmes à la terre (droit de succession) ;</li> <li>✓ Résolution des conflits sociaux (méthodologie du contrat social), dont la majorité a des origines/implications foncières ;</li> <li>✓ Promotion des moyens d'existence/souveraineté alimentaire / AE : appui à des associations de producteurs, pour lesquelles l'accès à la terre est un enjeu majeur</li> </ul>
<b>CAPAD Burundi</b>	<p>CAPAD est une confédération des producteurs agricoles au Burundi qui œuvre pour la transformation de l'agriculture et de l'élevage, pour la promotion d'une agriculture durable à travers des filières porteuses et innovatrices. Depuis 2010, CAPAD a développé un plan stratégique dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement d'une agriculture durable.</p> <p>Le CCFD a démarré son partenariat avec CAPAD en 2005. Depuis 2010, le CCFD soutient plus particulièrement CAPAD sur les enjeux suivants : lien entre problématique foncière et politique agricole ; AE.</p>
<b>INADES Burundi</b>	<p>Inades-Formation Burundi accompagne les exploitants agricoles familiaux, notamment dans les filières des cultures de rente afin de renforcer leurs capacités de production et de commercialisation tout en leur permettant d'influencer les politiques publiques.</p> <p>Le CCFD a démarré son partenariat avec Inades-Formation Burundi en 1994. Le CCFD accompagne IF-Burundi dans la mise en œuvre de son plan stratégique triennal qui a pour principaux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La promotion de l'agriculture paysanne ;</li> <li>✓ L'accompagnement des initiatives communautaires pour l'autofinancement ;</li> <li>✓ L'accompagnement des initiatives de gestion communautaire des ressources naturelles ;</li> <li>✓ Le plaidoyer des politiques de développement agricole du Burundi.</li> </ul> <p>IF-Burundi est membre d'IF International.</p>
<b>ACORD Rwanda</b>	<p>Le CCFD a soutenu ACORD Rwanda de 1996 à 2001. A partir de 2009, le CCFD et ACORD Rwanda ont repris des échanges réguliers dans le cadre des études foncières coordonnées par le CCFD en partenariat avec ACORD Burundi et un partenaire de RD Congo (Forum des Amis de la Terre). Depuis 2011, le CCFD soutient ACORD Rwanda dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ses analyses critiques des politiques agricoles et foncières au regard de leur impact sur la petite paysannerie ;</li> <li>✓ Ses actions de renforcement des capacités des leaders paysans en matière d'analyse de ces politiques et d'interpellation des autorités ;</li> <li>✓ Son appui au volet production de ces groupements/organisations paysannes.</li> </ul>
<b>UWAKI Nord Kivu RDC</b>	<p>Uwaki Nord-Kivu est une organisation paysanne féminine qui est mobilisée sur deux grands enjeux : la souveraineté alimentaire, d'une part et la promotion des droits des femmes rurales, d'autre part. Cela passe également par la sécurisation et la promotion des petites exploitations familiales avec un accent particulier sur la question de l'équité homme/femme et l'appui aux coopératives organisées par filière agricole (cultures vivrières et maraîchères). Le CCFD travaille en partenariat avec Uwaki depuis 1998.</p>

## 2. Publics cibles et bénéficiaires des initiatives dans le cadre du programme TAPSA

Pays	Partenaire	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
Burundi	ACORD	<p>2110 bénéficiaires directs originaires de la commune de Cendajuru, Zone Twinkwavu, collines de Gisoro et Twinkwavu soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1800 les ménages agricoles des collines de Twinkwavu (940) et de Gisoro (860)</li> <li>- 4 associations de pépiniéristes des jeunes, soit 120 jeunes</li> <li>- 51 jeunes membres des comités de gestion Jeunes de l'agro écologie</li> <li>- 119 membres des comités de reconnaissance collinaires</li> <li>- 15 membres du conseil communal</li> <li>- 5 agents de protection civile</li> </ul>	<p>18 000 personnes habitant la zone de Twinkwavu (Collines de Gisoro et de Twinkwavu) ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les agents d'organismes divers au niveau local (dont les services fonciers communaux de la zone d'intervention et leurs utilisateurs)</li> <li>- Les autorités administratives et politiques au niveau national</li> <li>- Les petits exploitants agricoles des autres provinces d'intervention d'ACORD au Burundi (diffusion des savoirs et des acquis d'expériences)</li> </ul>
Burundi	CAPAD	<p>1 600 exploitants agricoles membres de 8 coopératives de CAPAD dans deux provinces du Nord (Kayanza et Ngozi) et notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 240 jeunes ruraux des 4 communes (communes de Kabarore et Muruta, province de Kayanz et communes de Busiga et Mwumba, province de Ngozi)</li> <li>- 240 paysans pilotes pour les 4 communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 000 ménages des exploitants agricoles (estimation de la population des 4 communes)</li> <li>- coopératives dans l'ensemble du Burundi et leurs membres via la diffusion des acquis d'expérience</li> <li>- participants aux débats de la foire agricole annuelle</li> <li>- autorités administratives et politiques au niveau national</li> </ul>
Burundi	INADES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 670 producteurs des collines Kigoma et Giheta organisés en OCB</li> <li>- 2.288 petits producteurs exploitant les bassins versants de des nouvelles collines d'intervention (Ntwago, Nyabisaka, Gihehe, Mariza, Nyemera et Rugasa) (soit 2 958 personnes dont 1 287 hommes, 1 228 femmes et 443 jeunes)</li> <li>- membres de l'observatoire provincial de Kirundo,</li> <li>- élèves et écoliers</li> </ul>	<p>5 500 personnes dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- producteurs habitant les collines voisines aux collines d'intervention</li> <li>- producteurs non-résidents sur les collines d'intervention mais dont les exploitations seront protégées grâce au projet (la protection des exploitations sera systématique)</li> <li>- utilisateurs des eaux des lacs qui seront protégés dans le cadre du projet</li> <li>- producteurs et les administratifs des différentes collines et communes de la province de Kirundo qui seront sensibilisés par les membres de l'Observatoire provincial</li> <li>- écoliers et élèves qui seront sensibilisés sur les aspects environnementaux par leurs collègues ayant bénéficié des séances de formation (pairs-éducation)</li> </ul>
Rwanda	ACORD	<p>2 785 personnes dans les 4 districts de Musanze, Bugesera, Kamonyi et Ngororero dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 45 personnels des organisations partenaires en appui agricole en milieu paysan</li> <li>- 40 amahuriro ayant 2000 membres qui vivent de l'agriculture avec 60% de femmes</li> <li>- 5 groupes de femmes chef de ménages ayant 150 membres</li> <li>- 2 associations des jeunes par district soit 8 associations regroupant 120 jeunes</li> <li>- 100 champions en agro écologie repartis dans les 4 districts avec 50% de femmes</li> <li>- 5 techniciens locaux par secteur dans 13 secteurs soit 65</li> </ul>	<p>La population des 4 districts (Musanze, Bugesera, Kamonyi et Ngororero) estimée à 1 404 392 (dernier recensement de 2012) et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres des 2000 ménages appartenant aux amahuriro, soit 8000 personnes</li> <li>- Les membres des organisations paysannes des 4 districts :</li> <li>- Les OSC agricoles des 4 districts</li> <li>- Les services administratifs décentralisés des 4</li> </ul>

		<p>techniciens</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 joint Action Forum (forum locaux des organisations de la société civile) ayant plus de 60 membres</li> <li>- 60 membres du groupe national de référence provenant des OSC, directement touchés par les activités (ménages des petits exploitants, ...)</li> </ul>	<p>districts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités administratives et politiques au niveau national</li> <li>- Les organisations de la société civile du domaine agricole au niveau national</li> </ul>
<b>RDC</b>	<b>UWAKI Nord Kivu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8000 agricultrices (teurs) familiales (liaux) en raison de 400 (200 femmes, 120 hommes et 80 jeunes) pour chacune des 20 unions, soit 32 000 personnes</li> <li>- 20 moniteurs en provenance des 20 unions d'UWAKI</li> <li>- 200 leaders d'union à raison de 10 leaders par unions (dont 6 femmes, 2 hommes et 2 jeunes)</li> <li>- 30 organisations intervenant dans le secteur de l'agro écologie</li> <li>- 50 couples éducateurs d'UWAKI</li> <li>- 25 clubs des papas</li> <li>- 1000 étudiants et 1000 élèves</li> </ul> <p>dans les 4 territoires ciblés par le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rutshuru centre (Kiwanja)</li> <li>- sud de Lubero (Luofu, Kanayabayonga, Kirumba et Mighobwe)</li> <li>- nord de Lubero dans les hautes terres (Isale-bulambo, Luotu, Magheria, Kitsumbiro, Ndoluma, Masereka, Kipese, Kisalala)</li> <li>- Maboya et ses environs dans le territoire de Ben (Maboya, Pabuka, Lisasa, Mangina, Oicha, etc),</li> <li>- Masisi (Kitshanga et Masisi centre)</li> </ul>	<p>32000 personnes membres des familles des 8000 bénéficiaires directs et plus largement 150 000 personnes, habitants de ces 4 zones agricoles (par effets d'extension, via les séances d'éducation populaire, les échanges et restitution entre voisins ; les émissions des radios communautaires, les foires ou exposition des produits agro écologiques, les échanges entre associations locales, etc.)</p>